



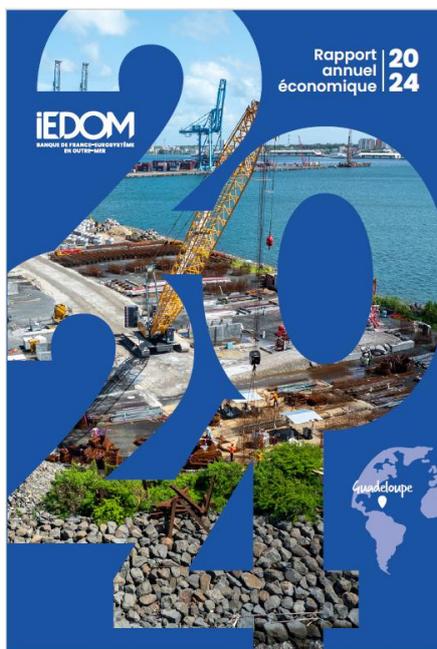
## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Abymes, le 20 juin 2025

### RAPPORT ANNUEL ÉCONOMIQUE 2024

Comme chaque année, l'Institut d'émission des Départements d'Outre-mer (IEDOM) publie son Rapport annuel économique et financier de la Guadeloupe. Ce rapport présente de manière détaillée la situation économique et financière de la Guadeloupe, au travers de données chiffrées et d'analyses sectorielles.

**Le rapport annuel économique 2024 de la Guadeloupe est désormais disponible, téléchargeable gratuitement [ici](#).**



En 2024, l'économie guadeloupéenne montre des signes d'essoufflement. La consommation des ménages recule et les échanges extérieurs, hors produits pétroliers, se contractent. L'activité ralentit dans le BTP et le commerce, tandis que le tourisme résiste en dépit des tensions sociales et des coupures d'eau persistantes. Les investissements des entreprises redémarrent tardivement en fin d'année. Globalement, le climat des affaires reste favorable, porté par une inflation désormais modérée (+2,6 % en moyenne contre +3,9 % en 2023).

Le marché de l'emploi s'améliore légèrement. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue de 2,1 % sur un an. Cependant, le taux de chômage demeure élevé (16,8 %) alors que la population active diminue durant la décennie, sous l'effet du vieillissement démographique et de l'exode des jeunes.

Par ailleurs, la vulnérabilité financière des ménages s'accroît. En 2024, le nombre de dossiers de surendettement (662 dossiers) augmente de 23,3 % en un an. Ainsi, les entreprises font face à un marché local en contraction et à une clientèle plus fragile.

Dans ce contexte, l'activité bancaire s'accroît tout de même, soutenue par la détente des taux d'intérêt. Fin 2024, l'encours global des établissements bancaires atteint 11,7 milliards d'euros, en hausse de 4,6 % en glissement annuel. En parallèle, les actifs financiers placés dans les établissements bancaires (10,3 milliards d'euros) progressent de 3,3 % sur un an.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

**Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)**

Contact presse : Direction - tél : 0590 93 74 02, [direction-guadeloupe@iedom.fr](mailto:direction-guadeloupe@iedom.fr)

Études - tél : 0590 93 74 33, [etudes.guadeloupe@iedom.fr](mailto:etudes.guadeloupe@iedom.fr)